

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SANSAC DE MARMIESSE

Séance du 6 avril 2023

Conseillers Municipaux en exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 15

Date de la convocation :

30.03.2023

Date d'affichage :

07.04.2023

L'an deux mille vingt-trois, le six avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de M. Michel BAISSAC, Maire.

**Présents** : Mmes et Mrs BAISSAC M, COUDERC P, BASTID Y, LHERITIER L, DOLY D, MANIAVAL E, MARTINET V, RIC D, VERNIOL L ANDRIEU F, FABREGUES M, FICHE V, LACAMBRE S, SEGUIS H, VIDAL A.

**Absents excusés** :

**Absent excusé ayant donné pouvoir** : /

**Secrétaire de séance** : Mme FICHE Virginie

**Objet de la délibération n° 20230406\_3 :**

Approbation du budget primitif 2023

Le Conseil Municipal,

Vu le débat d'orientation budgétaire,

Vu l'avis de la commission des finances,

Vu le projet de budget primitif présenté par Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

**Approuve**, à l'unanimité, le budget primitif 2023 arrêté comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	1 206 976.32 €	1 206 976.32 €
Section d'investissement	1 266 283.30 €	1 266 283.30 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 473 259.62 €</b>	<b>2 473 259.62 €</b>

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme, à SANSAC DE MARMIESSE, le 6 avril 2023.



Le Maire,

Michel BAISSAC.